BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

Nº 76

Fascicule 3 - Troisième trimestre 1981



LYON
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES
42, quai Gailleton
1981

SOMMAIRE

- La vie matérielle à Vienne en 1940-44, par Hélène VILLARS.
- L'œuvre des maires de Vienne, de la Révolution à 1899, par Philippe Gonner.
- Bêche et plates à Vienne.
- Dictons.
- Disparu du patrimoine viennois, par Charles Jaillet.

BULLETIN DE LA SOCIETE DES AMIS DE VIENNE

REVUE TRIMESTRIELLE

publiée par la Société des Amis de Vienne

pour « répandre la connaissance de l'histoire de la Ville et des antiquités viennoises » (article premier des statuts).

Pour 1981

Le numéro	20,00	F
Abonnement annuel normal	60,00	
Abonnement de soutien	100,00	F
Retraités et étudiants	40.00	F

Avis important: Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année au moment du règlement d'un abonnement nouveau seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Correspondance: Secrétaire des Amis de Vienne, Bureau du Tourisme, Syndicat d'Initiative, Cours Brillier, 38200 Vienne. C.C.P. Amis de Vienne - LYON 185-71 J.

Pensez à payer le plus rapidement possible votre Abonnement pour 1981

- Nous remercions les personnes qui ont déjà acquitté leur abonnement pour 1981.
- Nous invitons les personnes qui ne l'ont pas encore fait à effectuer rapidement leur versement :

soit par C.C.P. ou chèque bancaire, soit directement au S.I.

FICHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN DES « AMIS DE VIENNE » POUR L'ANNEE 1981

NOM	Prénoms :		
Adress	e exacte (pour l'envoi du bulletin par poste):		
TARIF	ABONNEMENT:		
	Abonnement de soutien	100 F	
	Abonnement normal	60 F	
	Etudiants - Retraités	40 F	
A reto	ourner accompagné du règlement par : chèque bancaire ou par C.C.P. LYON 185	5-71 J	
	resse suivante : DE VIENNE » - Syndicat d'Initiative - Cours Bril	lier - 38200	VIENNE

Programme de nos manifestations au verso

ACTIVITÉS PRÉVUES

Mercredi 21 octobre à 20 h 30 :

A la Chambre de Commerce, le Professeur de la Sorbonne René JULLIAN, ancien conservateur du Musée Saint-Pierre de Lyon, fera une causerie avec diapositives sur Joseph Bernard.

Samedi après-midi 24 octobre :

Visite de la région stéphanoise : Saint-Paul-en-Cornillon, lac de Grangent, église romane de Chambles, Saint-Victor-sur-Loire, et le château de Roche-la-Molière.

Prière de se faire inscrirc au Syndicat d'Initiative.

Jeudi 17 décembre à 20 h 30 :

A l'Hôtel de la Poste, causcrie de M. Melmoux, Professeur à l'Université de Lyon, sur les événements de 68 après J.-C. entre Lyon et Vienne.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

Nº 76

Fascicule 3 - Troisième trimestre 1981



LYON
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES
42, quai Gailleton
1981

LA VIE MATÉRIELLE A VIENNE EN 1940-44

par Hélène VILLARS *

(SUITE)

Organisation

Les denrées étant rares, on institue le rationnement. Des cartes d'alimentation sont distribuées par la mairie aux 31 500 consommateurs viennois. Leur catégorie est mentionnée :

E : enfants de moins de 3 ans ; J : jeunes de 3 à 12 ans (1) ; A: adultes de 12 à 70 ans; T: travailleurs de force; C: cultivateurs; V: vicilles gens de plus de 70 ans.

Une carte de priorité est donnée en août 1940 aux mères de famille ayant « quatre enfants de moins de 16 ans ou trois enfants vivants de moins de 14 ans ou deux enfants vivants de moins de 4 ans ou aux mères décorées de la Médaille de la famille » (2).

Les denrées sont contingentées. C'est la carte de pain qui entre en circulation la première. En août 1940 sont contingentés les pâtes, le riz, le sucre. En octobre « c'est le tour du beurre, du fromage, de la viande, du café, de la charcuterie, des œufs, de l'huile puis du chocolat, du poisson frais (juillet 1941), des légumes secs, de la triperie (octobre 1941), des pommes de terre, du lait, du vin » (3). La distribution du savon, des chaussures, des vêtements est réglementée.

En 1943, la municipalité créera une carte pour les denrées non contingentées. Ce qui ne satisfait nullement la ménagère : « On a tant de mal avec les tickets d'alimentation, les laisser-

^(*) Extraits d'un mémoire de maîtrise soutenu en 1979 à l'Université de Lyon II. La première partie a été publiée dans le fascicule 2 de 1981.

(1) Plus tard J₁: 3 à 6 ans, J₂: 6 à 13 ans, J₃: 13 à 21 ans.

(2) Moniteur Viennois du 21 septembre 1940.

(3) Henri Amouroux, La vie quotidienne des Français sous l'occupation, Fayard, p. 145.

passer, les cartes de-ci, les autorisations de-là, un plein cabas à ne rien faire » (4).

De plus, il faut *s'inscrire* dans chaque commerce. « Nous sommes tous des numéros. Je suis le 812 au bureau de tabac, le 516 à la triperie, le 614 à la boucherie, le 711 pour le beurre, le 58 pour les légumes secs et j'en oublie sans doute » (5).

Il y a 5 031 inscrits chez les 34 épiceries de Pont-Evêque et Saint-Martin, 4 055 inscrits chez les 27 épiceries d'Estressin, 3 987 inscrits chez les 33 épiceries de Saint-Maurice, 4 635 inscrits chez les 34 épiceries de Saint-André-le-Bas, 2 821 inscrits chez les 27 épiceries de Saint-André-le-Haut, 2 437 inscrits chez les 14 épiceries de l'Isle.

Les réclamations fusent. Les nouveaux arrivants à Vienne, les militaires démobilisés, les jeunes des chantiers, les nouveaunés, ont des difficultés pour toucher leurs attributions sans compter ceux qui ont perdu leurs tickets ou qui arrivent trop tard. « Il y en avait si peu qu'il fallait se trouver là ! J'ai pour le moment 12 kg de tickets que je ne peux pas toucher à la Coopérative du Poilu sous prétexte qu'il n'y a pas d'arrivage » (7).

S'informer est donc une obligation pour la ménagère qui doit lire la presse et consulter les panneaux d'affichage installés par la Mairic. Place de l'Hôtel-de-Ville est dressé celui des prix des fruits et légumes. Des arrêtés préfectoraux fixent les prix des produits d'importation, une commission ceux des produits locaux. Mais les panneaux ne sont pas toujours datés et de mauvais plaisants modifient les prix.

Les informations par voie de presse manquent de clarté, quelquefois d'exactitude, toujours de coordination puisqu'elles émanent soit du Préfet, soit de l'Intendance, soit des comités professionnels, soit de la municipalité. Il n'y a pas de liaison entre les divers organismes. Ce dont se plaint la Mairie qui reçoit doléances et réclamations des consommateurs.

Ceux-ci doivent faire la queue.

En décembre 1941 seuls 6 commerçants sur 150 sont autorisés à vendre des œufs. On prévoit que les ouvriers perdront un jour entier pour tenter d'acheter deux œufs. La distribution du beurre pose aussi des problèmes. Sur le marché du samedi la police a installé une double barrière pour canaliser les acheteurs « à la suite de regrettables incidents » (8). Des bagarres n'ont pu être évitées que de justesse.

⁽⁴⁾ Moniteur Viennois du 6 mars 1943.
(5) Journal de Vienne du 7 mars 1942.
(6) Petit Dauphinois, 1942.

⁽⁷⁾ Archives municipales, lettre S.L.N.D.(8) Journal de Vienne du 17 août 1940.

Evolution du marché et réaction de l'opinion

• 1941

Le pain manque. En janvier la ration diminue de 50 g.

En juillet elle est de 100 g par jour pour les E; 200 g par jour pour les J₁ et les V; 275 g par jour pour les J₂ et les A;

350 g par jour pour les J₃, les T et les Č (9).

La Mairie reçoit des demandes de cartes supplémentaires émanant souvent de mères de famille nombreuse. « C'est dur pour une mère et un père de voir ses enfants se coucher avec la faim » (10). « On n'a plus de pain à manger à sa faim » (11).

La viande sait désaut. De mai à juin, la quantité diminue de moitié. Alors qu'en 1938 la charcuterie constituait 38 % de la viande consommée, 7 % seulement sont reçus. Heureusement la triperie étant sous tickets, près d'une tonne d'abats est distribuée par semaine au gré des préférences du tripier. La ration de viande pour juillet est de 250 g par semaine. En août, les tickets ne sont pas tous honorés. En décembre, le mécontentement est réel car les dindes promises sont bloquées.

Le beurre est aussi devenu une denrée rare. La ration de 175 g est le dixième de la consommation d'avant-guerre. En

octobre, seulement 60 g ont été délivrés.

Les commerçants qui ne peuvent servir leurs clients, critiquent les services de répartition. Le consommateur ne comprend pas, ne veut pas comprendre qu'il ne peut toucher la ration à laquelle lui donnent droit ses tickets. Surtout quand il sait que le consommateur de la ville voisine touche l'intégralité de sa part.

Finalement en décembre, il n'y a plus de queues devant les seuls six magasins approvisionnés car, les magasins sont ouverts toute la semaine et trois fois par semaine sur le marché, des forcires distributes 4 à 500 hay de la company 2000 de la company destributes 4 à 500 hay de la company 2000 de la company d

forains distribuent 4 à 500 kg de beurre à 3 000 clients.

Les œufs sont très rares et en décembre ceux qu'on distribue sont avariés.

Le lait manque. De mai à novembre, la quantité reçue a diminué du tiers. En novembre 2 000 litres sont livrés alors que Vienne en recevait 10 000. On n'arrive plus à servir les cartes (enfants, malades). Les internats, les hospices, parce qu'ils sont de trop gros consommateurs, ne trouvent plus de fournisseurs qui puissent les satisfaire complètement. Le lait écrémé a presque disparu.

⁽⁹⁾ Journal de Vienne du 28 juin 1941.

⁽¹⁰⁾ Archives municipales.
(11) Bulletin paroissial de Saint-Maurice, décembre 1941.

Devant cette situation, un accord est passé par la Mairie avec la Société Moderne de lait de Saint-Jean-de-Bournay qui livrera 500 litres de lait par jour pour 3 240 J₃, 1 200 V, 600 malades. Ces 5 000 personnes recevront 1/4 de litre de lait écrémé tous les deux jours.

Le vin manque surtout aux travailleurs. Les rations sont très insuffisantes, loin de calmer les innombrables réclamations parfois virulentes.

Les pommes de terre et légumes. Leur absence soulève bien des réclamations. Le malaise sourd s'aggrave. Des bobards circulent : « pommes de terre gelées, suppression du sucre... ». En décembre on ne distribue que des pâtes et des légumes secs. Or en octobre aucune pomme de terre n'avait été distribuée et en septembre une partie de la population n'avait pas touché sa part totale, d'où une vive irritation.

• 1942

Tous les problèmes s'aggravent, la faim s'installe.

En janvier « le gros souci des ménagères est de savoir ce qu'elles trouveront sur le marché du samedi. En ce moment, les restrictions sont encore secondées par les rigueurs de la température et par le sol durci, et l'on peut dire que la place est déserte

ct le marché, pour ainsi dire inexistant » (12).

En avril, règne unc tension angoissante due à la peur de manquer de pain. Les pommes de terre sont rares et petites. Il n'y a toujours ni œufs, ni beurre, ni fromage. Le lait qui n'est plus porté à domicile, prend la route de Lyon où il est payé 4 F au lieu de 3,80 F à Vienne. Les bassins laitiers des deux villes s'interpénètrent.

C'est la même chose pour les légumes. Aussi la Légion Viennoise (13) et les organisations professionnelles organisent-elles des collectes dans la campagne voisine. Avec le dégel la situation s'améliore, mais avec la sécheresse, il n'y a plus de légumes sur

le marché.

La population est exaspérée par le manque de denrées. Des manifestations n'auraient rien d'étonnant. L'inquiétude et la nervosité apparaissent de plus en plus dans les queues devant les rares magasins de légumes. Il faut dire aussi que tout le monde est préoccupé par l'approche de l'hiver. Les gens se demandent avec anxiété comment ils vont franchir ce cap. Les ouvriers n'ont souvent rien à manger. Pourtant « les privations intolérables » (14) continuent.

⁽¹²⁾ Journal de Vienne du 24 janvier 1942.
(13) Il s'agit de la section viennoise de « La Légion des Combattants ».
(14) Journal de Vienne du 25 juillet 1942.

• 1943

L'année débute mal. La rarcté du lait, du beurre, du fromage, de la viande, des légumes, crée un grand mécontentement parmi la population qui s'étonne qu'aucune distribution de légumes secs n'ait eu lieu. Si en mai, suite à la visite de l'Intendant général, on note une très légère amélioration avec la distribution de pâtes, d'œufs, de confiture, on s'inquiète pour le pain. Rassuré par le discours de Max Bonnesous le 7 mai à Niort, on réclame néanmoins l'augmentation de la ration. Ce qui sera accordé en octobre aux E, J, A, V. A la même époque satisfaction est donnée à la Chambre de Commerce qui réclamait une diminution du taux de blutage, 98 % étant dangereux pour l'homme.

Octobre donne aussi satisfaction aux buveurs de vin en supprimant les vins d'appellation contrôlée dont le prix était exorbitant : 30 et 32 F le litre ; or les marchands de vin n'avaient été approvisionnés qu'avec ce vin-là. Les consommateurs continuent néanmoins à se plaindre de l'insuffisance de la ration, des distri-

butions irrégulières et toujours tardives.

Sur le marché aux légumes la situation s'améliore en août avec les arrivages de tomates, melons, courgettes, raisins, poires...

En novembre et décembre sont distribués 2 œufs, 250 g de pâtes, 250 g de confiture, 12 kg de pommes de terre et une volaille. Cette nette amélioration de fin d'année est la conséquence directe du classement de Vienne en « Urbaine spéciale » c'est-à-dire parmi les localités à suppléments régionaux. Ce classement est l'aboutissement de multiples démarches, sollicitations, dossiers de la part de la Mairie, de la Sous-Préfecture et de la population.

En juillet 761 familles ouvrières avaient signé une pétition dans ce but à l'intention du Ministre. Rappelons que la Délégation spéciale présidée par Jallès a démissionné à cause des problèmes

de ravitaillement.

Ce classement en Urbaine spéciale est donc la priorité de la nouvelle délégation. « Une simple conversation en dialecte corse entre le préfet Angeli et le président Mattei suffit : Vienne est classée » (15).

Les difficultés ne sont pas terminées pour autant.

• 1944

En janvier, dans les usines on envisage la grève s'il n'y a pas de distribution de beurre et d'huile.

En février, le malaise est très réel puisque personne ne touche ni beurre, ni pâtes, ni œufs, ni viande. La quantité de légumes diminue. Les ménagères appellent à l'union.

⁽¹⁵⁾ Jean Bouvard, Dans ma sous-préfecture, journal d'un journaliste, p. 63.

En mars, sont enfin alloués 50 g de beurre, 90 g de viande, 200 g de poisson et 250 g de pâtes, 150 g d'huile sont remis contre les tickets de décembre. Beaucoup les ont jetés : « On ne pouvait

supposer que le ravitaillement reviendrait en arrière ».

En avril, les rumeurs circulent et en mai la crise de la farine éclate. Devant les boulangeries, la police intervient à de nombreuses reprises. De nombreux consommateurs ont de grosses difficultés pour avoir du pain. Si leur fournisseur habituel n'en a plus, les autres refusent catégoriquement de lui en vendre puisqu'il n'est pas inscrit.

Les journaux annoncent la fermeture des boulangeries les 1^{er} et 2 juin. Aux Etablissements Pellet, une grève est projetée

pour le 2.

Les boulangeries n'ouvrent plus qu'un jour sur deux en juin et juillet. C'est seulement la ration du jour qui est donnée, ni celle de la veille, ni celle du lendemain, d'où une grogne très compréhensible.

Chez les bouchers les queues reprennent dès août, les J et J₃ sont servis d'abord étant donné l'insuffisance du stock. Par contre en juillet, il y avait de la viande dans les glacières mais les bouchers n'étaient autorisés à délivrer que 90 g.

Devant ces énormes difficultés d'approvisionnement chacun

essaie de trouver quelque moyen pour survivre.

Le système « D »

La ferme.

On s'y rend à pied, à bicyclette ou par le train.

Les femmes de cheminots qui circulent gratuitement se rendent en Ardèche ou dans la Loire par le train de la rive droite du Rhône. Beaucoup d'acheteurs viennois se rendent à Ampuis, également à Montseveroux, Cour-et-Buis.

On visite plusieurs fermes à bicyclette, le sac sur le dos. Le

bourrelier Sarrazin, de Vienne, va fabriquer des sacoches.

- « Les cyclistes transporteurs de pommes de terre se font pincer à qui mieux mieux, depuis huit jours par nos agents. Les sacs tyroliens et les remorques à vélo exportent d'assez grosses quantités. Le gouvernement vient d'interdire momentanément le transport » (16).
- « Après le 1^{er} décembre 1941, des autorisations de transport sont délivrées. Une feuille de tickets de pommes de terre est nécessaire pour une demande d'autorisation de transport égale ou supérieure à 50 kg » (17). A Vienne, en 4 jours il y a cu

⁽¹⁶⁾ Moniteur Viennois du 4 octobre 1941.(17) Bernard Aulas, Vie et mort de Lyonnais en guerre, Horvath, 1976, p. 199.

747 demandes. D'autre part, profitant de l'interprétation qui a été donnée, des arrêtés sur la circulation des fruits et légumes, chacun en a profité pour amener ses 10 kg en ville. Ces achats à domicile ont incité les cultivateurs à dissimuler une partie de leur récolte, afin de la soustraire à la réquisition et vendre audessus de la taxe. Taxée durant l'été 1942 de 2 à 4 F, la pomme de terre est vendue en août de 10 à 15 F, en octobre de 15 à 25 F.

De même, beaucoup de cultivateurs préfèrent fabriquer à domicile beurre et fromage vendus au-dessus de la taxe. Le lait vaut en 1941 2,40 F le litre, le fromage 5 F et le beurre 40 F contre 26 F en juillet 1940. Les prix à la production sont de plus en plus élevés. En 1943, le beurre atteint 400, 500 F au lieu des 43 F de la taxe, les petits-pois 25 F au lieu de 10 F, les pommes de terre 25 à 50 F au lieu de 5,20 F, les pommes 25 à 35 F le kg au lieu de 11 F, le sucre 240 F le kg au lieu de 11 F.

En conséquence les achats à la ferme diminuent et parallèlement les infractions; les transports illégaux de marchandises (vin et blé surtout) passent de 58 en 1942 à 22 en 1943.

Le troc demeure une solution. Sans monnaie matière il est difficile à pratiquer par les ouvriers, les fonctionnaires, les petits rentiers. On échange des souliers contre 4 kg de beurre. Le libraire échange des enveloppes contre une boule de pain, le buraliste, du tabac contre 100 kg de charbon, certains des vêtements pillés à l'Arsenal contre des pommes de terre. Le drap de Vienne sert beaucoup. Parfois des industriels (Seguin) en donnent. Souvent, les ouvriers récupèrent les tombées, bouts de laine... ou en volent.

Les délits

Les vols de produits agricoles se multiplient. Les inculpés ne cachent pas qu'ils se serviront eux-mêmes dans les campagnes plutôt que de se laisser mourir de faim. Beaucoup resquillent dans les champs de la barbe de maïs, des feuilles de tabac. On vole des pommes de terre dans les champs ou les jardins. « Il n'y a pas de nuits sans vols dans les jardins ou les clapiers » (18). Ce qui se termine parfois tragiquement. Un cultivateur blesse un maraudeur que l'on retrouve pendu : « Francisco André, 60 ans, cultivait un maigre terrain et élevait quatre porcs. Il avait besoin des betteraves d'autrui » (19).

En ville, on vole les bicyclettes, parfois une voiture, et puis du pain ou des tickets de pain chez les commerçants. La cave des épiciers est visitée. Du beurre est volé chez le répartiteur.

⁽¹⁸⁾ Journal de Vienne du 22 mai 1943.(19) Moniteur Viennois du 18 octobre 1941.

Le marché noir, expression réservée à un « commerce clandestin organisé », existe à Vienne à partir des usines de textiles surtout, la laine volée dans les usines est revendue à Lyon. Les industriels Macabéo, Jaillet et Pivard, Lambert, Dyant, Denolly, Seguin, Gaudin ont tous déclaré des vols de laine de 20 à 50 kg en 1943 ou 1944. Le drap semble plus recherché : Vaganay, Teytu, Seguin, Ramet, Gaudin, Bonneton déplorent les vols de dizaines de pièces de drap de 35 à 50 m. Les chaussures et la tannerie Pellet sont visitées aussi.

Bien sûr, il y a le trafic des tickets et cartes d'alimentation. A Sainte-Colombe, on arrête des individus porteurs d'un millier de cartes alimentaires. Un trafie des cartes de pain, porte sur environ 900 kg. « Dans un café du cours Wilson, deux gars

venus de Lyon, vendaient des tickets de pain » (20).

Dans le marché noir, la population dénonce surtout les prix (14 kg de saccharine dérobés à Rhône-Poulenc sont revendus 6500 F le kg), les profits frauduleux, les fortunes qui s'édifient rapidement. On dénonce beaucoup les commerçants qu'on pense bien placés.

« Ils ont les poches bourrées de billets.

- Les parents doivent être fruitiers ou crémiers. On ne s'embête pas dans l'alimentation. »

La population est donc satisfaite des mesures répressives prises par le gouvernement mais qu'elle aimerait plus efficaces.

« Il n'y a pas assez de contrôleurs et de gendarmes » (21). Le consommateur voit donc d'un bon œil le contrôle économique car il n'admet pas qu'il y ait deux prix : un modéré pour les petites quantités, un fort pour n'importe quelle quantité. Les urbains nourrissent plus que jamais un ressentiment envers les ruraux. On lance même un appel aux paysans : « Ne demandez pas des sommes absurdes. Beaucoup d'entre vous sont fous, ils veulent devenir millionnaires en peu de temps. D'énormes fortunes s'amassent çà et là, mais à côté de quelques profiteurs, que de détresses! Les économies s'épuisent chez les ouvriers aux salaires insuffisants » (22).

Aussi a-t-on recours à diverses solutions qui ne sont que des pis-aller.

Ersatz

De nouveaux plats font leur apparition dans les menus : les rutabagas, les topinambours et les corbeaux vendus 10 F sur le

⁽²⁰⁾ Journal de Vienne du 17 octobre 1942.
(21) Bulletin paroissial de Saint-Maurice, octobre 1943.
(22) Bulletin paroissial de Saint-Maurice, octobre 1943.

marché lyonnais (23). On utilise au maximum le peu qu'on ait. Les feuilles de radis sont soumises à diverses préparations

culinaires (24).

On fabrique son savon, un mauvais savon avec un peu de soude, quelque matière grasse, de la saponaire. On remplace le café par de l'orge ou de l'avoine grillée. Pour le tabac, chacun innove. On fume beaucoup de la barbe de maïs seule ou mélangée avec des « fcuilles de noyer ou de tournesol » (25). On plante aussi son tabac.

Beaucoup se découvrent une âme d'éleveur : volaille, lapin, ou même « dinde installée dans le buffet » (26). Et puis on cultive son jardin quand on en a un.

Les jardins ouvriers

En 1941 sur 10 000 fovers, 8 500 n'ont pas de jardins; sur 700 ménages de trois enfants ou plus, plus de 600 n'en ont pas. De préférence aux familles nombreuses, les jardins sont alloués. La Mairie loue pour 500 F par an, une partie du champ de manœuvre de l'Isle où est aménagée une quarantaine de jardins de 250 m². En 1942, dix hectares du terrain d'aviation de Reventin-Vaugris sont labourés pour faire des jardins. L'Association des jardins familiaux dont les ressources sont les cotisations de ses membres, répartit les semences et les engrais. D'autres associations viennent en aide à la population démunie.

La soupe populaire

Les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul distribuent de la soupe tous les soirs à 17 h 15 et 18 h 15, 97, rue Boson, pour 1 F, gratuitement pour les indigents (27). Durant l'hiver 41-42, 1 000 soupes sont services par jour, 1 900 au cours de l'hiver 42-43. Les chômeurs professionnels ne fréquentent pas la distribution de soupe populaire, ni le Plat Viennois.

Le Plat Viennois

A midi, on peut emporter chez soi deux plats chauds, pour un prix modique. Bénéficient de ce service, les seules personnes dont les ressources sont insuffisantes pour s'assurer une alimentation normale. Il y a une enquête préalable et délivrance d'une carte. Le Secours National délivre des bons de réduction ou de gratuité aux nécessiteux, et on rembourse le montant à l'orga-

⁽²³⁾ Moniteur Viennois du 18 janvier 1941.
(24) Journal de Vienne du 13 juillet 1940.
(25) Moniteur Viennois du 13 octobre 1941.
(26) Journal de Vienne du 3 janvier 1942. « La mère Dupipet ».
(27) Journal de Vienne du 14 mars 1942.

nisme gestionnaire. La gestion est confiée aux Artisans du Devoir Patriotique. Le comité directeur quant à lui, comprend un délégué du Secours National, un délégué ouvrier, un représentant de la Municipalité, dix ouvriers désignés dans les comités sociaux, un représentant de chaque caisse d'entr'aide, de chaque chambre syndicale, des Artisans du Devoir Patriotique. 1943 voit la participation des intéressés, des comités sociaux et des industriels. 2 000 places sont prévues pour les ouvriers du textile, 400 pour ceux de la chaussure, 200 pour ceux du bâtiment, 100 pour ceux de la métallurgie, 5 à 100 pour le Secours National. Au total le projet pour 1943 prévoit 3 500 repas par jour alors qu'ils sont de 1 200 en moyenne en 1942 après être passés de 240 à 800 de janvier à décembre 1941.

Pour les enfants

Les cantines scolaires sont au nombre de 10 pour 200 enfants. Le repas coûte 7 F. Il est préparé par le Plat Viennois et transporté grâce au matériel de l'armée. Un tournoi de bridge qui a rapporté 70 000 F permet l'amélioration du menu de Pâques : salade macédoine, œuf de Pâques, purée saucisse, roulé à la confiture.

Des distributions s'organisent dans les écoles. A l'école maternelle on sert de la soupe le matin. A 10 heures dans toutes les écoles y compris Ponsard du lait est distribué. 1 500 enfants reçoivent du lait condensé : c'est un don de l'Amérique. Le Secours National distribue des vitamines. Des cantines continuent à fonctionner pendant les vacances car on organise des garderies dans différentes écoles de la ville. Pendant l'été 1943, 150 enfants fréquentent ces garderies. C'est que tous ne peuvent partir en colonie car il faut tout donner : le sucre, la farine... Vienne a une colonie à Viriville créée par les industriels et une à Septème organisée par la municipalité pour 30 enfants de 3 à 6 ans. Certains enfants partent en vacances dans des fermes : une trentaine d'écoliers vont à Saint-Marcellin, une soixantaine de filles et garçons à Voiron. Mais il n'est pas rare qu'on demande 800 F par mois pour nourrir un enfant à la campagne, ce que les ouvriers ne peuvent se permettre.

La santé

Les enfants sont nettement sous-alimentés, surtout dans le centre de l'agglomération. Chez les adolescents, à cause du manque de viande, on relève de plus en plus des déficiences physiques. Citons un cas extrême : celui d'un enfant de quatre ans dont le père est en Allemagne, qui erre dans le quartier Saint-Marcel, ne mangeant que ce que les gens veulent bien lui donner.

Les personnes âgées souvent boulimiques souffrent de la pénurie de vivres. Certaines sont mortes de faim.

Les femmes enceintes endurent aussi et les enfants nés à

cette période ont une ossature fragile.

L'amaigrissement est général. Les pertes de poids de 20 kg

ne sont pas exceptionnelles.

Il faut rappeler que dès septembre 1940, la ration quotidienne est réduite à 1800 calories pour les adultes alors que 1700 calories correspondaient selon les Allemands eux-mêmes, à un régime de famine, conduisant à la mort.

Rien d'étonnant donc, à ce que le souci principal durant ces longues années, ait été de manger car chacun est en proie à une

angoisse physiologique et la psychose de la faim règne.

L'ŒUVRE DES MAIRES DE VIENNE DE LA REVOLUTION A 1899

par Philippe GONNET

avec en annexe la liste des maires de Vienne

Abel Joseph Pioct devient le premier maire de Vienne

A Vienne, c'est le 22 janvier 1790 que se réunissent messieurs les Echevins. A la suite d'une assez longue délibération, Antoine Peyrard, Joseph Louis Lambert et Joseph Besson arrêtent une décision qui institue la légitimité de la fonction communale.

En exécution du décret de l'Assemblée nationale du 14 décembre 1789 et en conformité avec les délibérations des Officiers municipaux des 16 et 21 janvier 1790, les Echevins décident de rassembler « les citoyens actifs de la ville et le comté du territoire du Mont Salomon, ayant une contribution de la valeur locale de trois journées de travail pour les électeurs, le mercredi 3 du prochain mois de février 1790, à huit heures précises du matin ».

Les frontières entre le pouvoir temporcl et le pouvoir spirituel n'étant pas encore clairement définies et la population de Vienne restant très attachée aux institutions religieuses, c'est dans l'église du Collège (qui avait été la propriété des Jésuites jusqu'en 1763 et qui restait celle de l'Eglise) que se réunissent le 3 février les citoyens des paroisses Saint-Martin et Saint-André-le-Haut. Le reste des électeurs se partage entre les églises paroissiales de Saint-André-le-Bas et de Saint-Georges pour élire, conformément au décret de l'Assemblée nationale :

- un maire;
- onze officiers municipaux;
- vingt-quatre notables;
- un procureur de la commune;
- un substitut du procureur de la commune.

La démocratie s'apprend prudemment dans ces vastes forums que sont devenues les églises de la ville et pourtant les assemblées primaires n'auront besoin que de trois tours de scrutin pour instituer les premières instances de la hiérarchie municipale.

Enfin, le 8 février, Abel Joseph Pioet prend les fonctions de premier magistrat de la ville et entre dans l'histoire locale comme premier maire de Vienne. Trois officiers municipaux, Jean-Baptiste Peyrieux, Charles Guilliermin et Paul Reymond constituent ce qu'il est convenu d'appeler alors « le Bureau ». « Le Conseil » se compose, quant à lui, de Jean-Pierre Carron, François Odou, Joseph Almeras-La Tour, Joseph Chenin du Bessay, Joseph Leymin, Jean Rondet, Pierre-Claude Terra, bourgeois, Etienne Badin, Joseph Delaloi, procureur de la commune et Moro, substitut du procureur de la commune, tous officiers municipaux.

Le Maire, le Bureau et le Conseil constituent donc les premiers rouages de l'institution municipale qui se voit complétée le 19 février par un arrêté nommant un secrétaire-greffier (Benatru) et un trésorier (Reymond).

Les premiers actes se passent régulièrement à condition que les officiers municipaux soient ceints de l'écharpe tricolore rendue obligatoire par le décret de l'Assemblée nationale en date du 14 décembre 1789.

Mais on procède le 15 novembre à une nouvelle élection qui reconduit Pioct dans ses fonctions. Ce nouveau scrutin ne modifie que le Bureau qui se composera désormais de Petrequin, Triboulet, Soubeyran de Reynaud tandis que Lefèbre devient procureur de la commune.

L'institution des registres d'état civil amène les autorités à ordonner un « dénombrement » pour le 22 décembre 1790. Il s'avère que la ville, délimitée à cette époque en quatre paroisses (Saint-Maurice, Saint-André-le-Haut, Saint-Martin et Saint-André-le-Bas) rassemble environ 11 000 âmes.

En 1791, la commune continue de s'organiser en nommant deux juges de paix le 14 janvier, en instituant le 16 mars l'organisation du Tribunal de Commerce et en procédant le 20 avril à la dénomination des poids et mesures.

L'autorité municipale mène ses affaires rondement et il reflète de l'ensemble de ses délibérations qu'elle s'avère soucieuse d'instaurer avec une diligence toute particulière les nouvelles institutions décidées par le pouvoir central.

L'été 1791 verra un fait sans précédent. Le 2 juillet, le gouvernement réquisitionne la cathédrale Saint-Maurice pour entreposer les fourrages dont la troupe pourrait avoir besoin. Pour les paroissiens le culte se poursuit dans les autres églises de la ville.

Revolat succède à Pioct

Avec l'avènement de l'année 1792 vient le temps de désigner un nouveau maire pour la ville de Vienne. Et pour la troisième fois consécutive Abel Joseph Pioct se voit confier la responsabilité de l'administration communale, le 3 janvier 1792.

Pioct aura donc exercé ses fonctions de premier magistrat de la ville pendant plus de trois ans, du 8 février 1790 au 1^{er} avril 1793, jour où Revolat se ceint de l'écharpe tricolore pour diriger l'évolution de la commune alors que la capitale s'est donné une nouvelle politique. C'est en effet, est-il besoin de le rappeler, le 21 septembre 1792 que la Convention nationale abolit la royauté et le lendemain qu'elle proclame la République française.

Cette irréversible évolution aurait-elle coûté à Pioct la perte de ses fonctions ?

Si les trois premières années de la Révolution confient à un même homme le soin de diriger la nouvelle administration de la commune, le printemps 1793 verra se succéder les prétendants à la charge municipale.

Le trouble révolutionnaire et l'instabilité municipale

M. Revolat occupe donc l'Hôtel de Ville depuis le 1^{er} avril. Il n'y restera pas deux semaines puisque c'est à Boissonnet que revient, le 13 avril, la responsabilité de la gestion communale.

Une semaine plus tard, le 21 avril, c'est Lefèbre qui lui succède. Ce dernier exerçait les fonctions de procureur de la commune depuis le 15 novembre 1790. Il avait donc suivi (voire soutenu) Pioct et résisté à la tempête révolutionnaire puisqu'il accède au poste de maire en cette terrible année. Lefèbre ne sera qu'un maire « passager » puisque le lendemain, le 22 avril donc, c'est à Boissat que revient l'honneur de coiffer de son autorité l'administration communale. Ce dernier est un homme neuf et son nom apparaît pour la première fois dans les archives et dans les registres des délibérations municipales.

Vienne a donc un nouveau maire qui va rester en poste pendant plus d'un an.

Après la dictature jacobine et les hésitations des Girondins, au sein des incertitudes qui caractériseront pour les provinciaux cette période troublée dont la trame se dénoue à Paris, un nouveau maire apparaît le 25 Frimaire de l'An II de la République alors que la Terreur vient de ravager la France.

Mais Thévenin du Lac sera remplacé le 15 Prairial de l'An III par Guilliermin. Ces deux hommes pratiqueront l'alternance du

pouvoir municipal puisque Thévenin du Lac reprendra les rênes de la municipalité le 6 Brumaire et Guilliermin le 18 Ventôse.

Le 7 Floréal An IV permettra à Boissat de retrouver la notoriété dont il jouissait quelques années auparavant. Une relative stabilité permet aux autorités municipales de se lancer dans de plus larges entreprises et le II Prairial, l'administration municipale propose au Conseil l'ouverture de cinq écoles pour les garçons et de cinq autres pour les filles.

Dans l'attente d'une telle réalisation qui marquerait l'orientation définitive d'une politique d'éducation nationale, une partie du Collège est transformée en pensionnat.

Et presque deux ans plus tard, le 5 Frimaire An VI, c'est Teste du Bailler qui est nommé président du Conseil exécutif de la commune. Teste du Bailler est chargé de faire respecter le nouveau régime en proie aux dangers que lui fait courir l'excitation populaire. Mais le 9 Fructidor, face aux obstacles que lui impose une fonction pénible et dangereuse, Teste du Bailler, qui commence à craindre pour sa sécurité personnelle et familiale, présente sa démission au Conseil exécutif. L'instance suprême de la commune attendra six jours pour refuser cette démission et le Président attendra le 1^{et} Floréal de l'An VII de la République pour que Teste le Beau, qui vient d'être nommé président de l'administration municipale, reprenne le flambeau des responsabilités communales.

Guilliermin ou le maire de l'Empire

Le 9 Floréal de l'An VIII, Guilliermin est reconduit dans ses fonctions. Il restera à la tête de la municipalité jusqu'au 20 août 1815.

Pendant ce temps, une bibliothèque publique riche de 11 616 volumes est installée au Collège le 11 Brumaire de l'An VIII.

La période impériale sera marquée par quelques grandes décisions.

Un arrêté en date du 27 Ventôsc de l'An IX décidera de l'enlèvement des immondices. Le 5 Pluviose de l'An X verra l'établissement du musée lapidaire. Et le 7 Messidor An XII, la ville acquiert une partie du couvent des Augustins et l'on décide d'y installer, sur le passage qui mène à la rue Marchande, les bureaux de la mairie.

Le mardi 3 mai 1806, le Conseil municipal décide d'envoyer une « députation à sa Majesté Impériale et Royale ». Le 10 mai, sont élus par scrutin individuel à la majorité absolue Guilliermin, maire, Villard, Couturier, Reymond, Armanet, Reymond fils et Recourdon. Mais le Collège reste au centre des préoccupations du Conseil et le 2 décembre 1809 l'administration municipale demande au Gouvernement l'autorisation d'ériger le Collège en Lycée.

Enfin les dernières années de l'Empire verront l'organisation d'une compagnie de pompiers en 1812 à la suite d'un projet

adopté six ans auparavant.



Guilliermin, maire de 1798 à 1815 (Cl. Musée de Vienne)

De Riondet à de Miremont

L'Empire s'est écroulé et la France continue de vivre. Au cours des Cent jours, en l'absence du maire, la ville est administrée par Gelas, premier adjoint.

Enfin, après le trouble révolutionnaire et l'épopée napoléonienne Riondet se voit confier les fonctions de maire provi-

soire le 20 août 1815.

Riondet assurera l'intérim pendant plus d'un an puisque ce n'est que le 10 octobre 1816 que de Miremont devient maire, assisté de Frezet et Clémaron.

1818 sera avant tout l'année qui verra le début des travaux qui devaient construire les quais du Rhône de la place du Jeu-de-

Paume jusqu'au Champ de Mars tandis qu'en 1819 un nouveau recensement évaluait à 12 671 âmes l'importance de la communauté viennoise.

Le 30 mars de la même année, l'administration municipale demande au Conseil d'envisager l'acquisition de terrains pour

réaliser l'agrandissement du cimetière.

Mais le problème du ravitaillement en eau préoccupe les autorités et en 1820 le Conseil municipal se voit soumettre un projet de restauration des vieux aqueducs romains pour amener l'eau des sources de Gémens dans la ville.

C'est une municipalité entreprenante que conduira de Mire-

mont jusqu'en 1830.

En 1821 en effet, le 9 février plus exactement, le Conscil décide l'ouverture d'une route de Vienne à Beaurepaire (nul



de Miremont, maire de 1816 à 1829 (Cl. Musée de Vienne)

n'ignore l'importance de cet axe) tandis que l'administration souhaite le 13 juin la construction d'une nouvelle halle.

Deux ans plus tard, le 17 mai 1823, c'est la construction d'un pont sur la Gèrc qui est envisagé et le 4 août, le Conseil projette l'édification d'un abattoir.

Puis, le 10 décembre 1824, on décide d'entreprendre la réalisation d'un pont suspendu sur le Rhône avant de s'attaquer en 1826 à la confection des matrices cadastrales. Le 19 septembre 1829 voit la création d'une école de garçons, dite enseignement mutuel et d'une école de filles, toutes deux gratuites.

C'est sur ces dernières réalisations que s'achèvent les fonc-

tions de de Miremont.

Tremeau et l'Isère rhodanienne

De Miremont aura donc exercé ses fonctions de premier magistrat de la ville pendant plus de quatorze ans et c'est à Gerin que revient la responsabilité d'administrer la ville de Vienne. Entre temps, Mermet dépose le 21 avril 1830 un rapport au Conseil municipal pour l'adjonction au Collège d'une école industrielle et il charge l'administration d'en poursuivre la réalisation.

A la réunion du 17 novembre 1830, il apparaît que Gerin « fait les fonctions de maire ». En effet, il faudra attendre le 12 décembre de la même année pour que ce dernier soit officiellement établi à son poste. Il est secondé par Boissat et Lambert, respectivement premier et deuxième adjoints.

Mais Gerin ne sera qu'un maire passager. Couturier lui succède en effet le 1^{er} avril 1831 alors que Messieurs les adjoints

restent en place.

Le nouveau maire ne restera qu'un an à l'Hôtel de Ville puisqu'il est remplacé le 14 août 1832 par Lambert secondé par Tremeau, premier adjoint et Dussol, deuxième adjoint.

Mais le 8 novembre, c'est Tremeau qui dirige l'évolution des réalisations viennoises et Lambert quitte la place qu'il avait

occupée quelques mois.

Le 21 juillet se produisit un fait assez extraordinaire qui ne serait pas sans intéresser nos contemporains puisque le département du Rhône et la ville de Lyon adressent une demande au Conseil municipal pour l'adjonction de l'arrondissement de Vienne à ce département. Mais le Conseil oppose un refus catégorique à ce projet qui n'est pas mort pour autant.

Ên 1834, le 17 septembre pour être plus précis, « l'administration reçoit une proposition pour la cession de terrain à la ville par le sieur Peyron pour l'ouverture d'une rue (sus dénommée) ». Ce qui éclairera les Viennois sur l'origine d'un nom dont on ne retrouvait pas de traces particulières dans l'histoire locale (inexact : cf. Ch. Jaillet, Louis XI en Dauphiné, II, p. 247).

Une nouvelle « nomination » vient interrompre la monotonie de 1835 et Vienne prend Tremeau pour maire et Boissat et

Lambert pour premier et deuxième adjoints.

Le 21 février, le département du Rhône réitère sa demande pour l'adjonction de sept communes de l'arrondissement de Vienne. Il se heurtera cette fois à une réponse encore plus ferme

et il semble abandonner ses projets d'agrandissement.

Quelques jours plus tard, le 5 mars, le Conseil enregistre une proposition de l'administration pour la création, quartier Saint-Maurice, d'une école de garçons dirigée par les Frères.

Enfin, le 12 juillet 1832, le Conseil municipal envisage la

création d'une Caisse d'Epargne.

Mermet, la Bibliothèque municipale et l'éclairage au gaz

La vie viennoise retrouve son calme habituel jusqu'au 27 septembre 1837, date à laquelle un incident met en opposition le gouvernement et la municipalité qui se voit contester la propriété du Collège. Le gouvernement accentuera le désaccord en refusant d'adjoindre un autre enseignement dans les locaux qui font l'objet du différend.



Thomas Mermet, 1838-1839

(Cl. Musée de Vienne)

Mais le 3 août 1838 apparaît un nouveau maire en la personne de Mermet. Sous son « règne », un projet sera déposé au Conseil le 18 novembre pour la création d'une école de garcons dirigée par les Frères, quartier Saint-Martin et on envisage le 11 décembre

l'installation d'une brigade de gendarmerie.

Le fait marquant de cette année 1838 restera certainement le projet déposé le 15 décembre au Conseil municipal « pour la transformation de l'éclairage dans la ville par le gaz ».

Le 16 novembre 1839, Tremeau prend la tête de l'adminis-

tration municipale.

Et le 13 juin 1840, enregistrant l'augmentation de la population et constatant que les services de la Sous-Préfecture installés au deuxième étage de l'Hôtel de Ville entravent le bon fonctionnement de l'administration qu'il dirige, Tremeau manifeste le désir de rentrer en possession de ces locaux.

Le 14 février 1841, Pcrouse remplit les fonctions de maire provisoire et deux jours plus tard, le 16 février, Villars devient le premier magistrat de la ville. Il ne le restera que vingt-quatre

heures puisque M. Donna le remplace le lendemain.

Le 28 avril, le Conseil municipal adopte une proposition pour la publicité par un extrait donné aux journaux et il envisage le même jour la création d'une route par la vallée de Levau.

Enfin, le 21 novembre, un nouveau recensement estime à

16 424 la population de notre ville.

Mais la politique scolaire reprend la priorité des objectifs de l'administration municipale qui projette le 27 avril la création d'unc « Ecole primaire supérieure » annexée au Collège. Les Viennois ont aussi un important musée qui se situe à cette époque à l'intérieur du Temple d'Auguste et de Livie. Ce qui amène le Conscil à envisager son isolement.

En 1843, la bibliothèque est au centre des préoccupations municipales. Le 22 février, le Conseil lui accorde son attention et un de ses membres présente un rapport qui commence par retra-

cer son historique.

Créée dans les locaux du Collège puis transférée en 1822 dans le Temple d'Auguste et de Livie, elle sera installée au 2* étage de la mairie après l'approbation par le Conseil du rapport du 16 décembre 1842.

Les jeunes travailleurs seront les bénéficiaires de la décision du 30 avril 1845 qui se propose de créer une école pour les garçons et pour les filles « pour donner l'instruction après les heures de travail dans les ateliers ».

Enfin le 24 juin le Conseil municipal demande à une commission d'étudier l'utilité que présenterait pour la ville l'embranchement du chemin de fer en direction de Grenoble sur la

« grande ligne ».

Quant au lavoir qui se trouve actuellement à l'angle de la rue de la Charité et de la rue Victor-Hugo, il doit le jour à une décision en date du 28 août 1847 qui le prévoit « avec buanderie et étendange ».

La II^e République porte Victor Faugier et Brillier à l'Hôtel de Ville

Mais le destin national ouvre la voie à de profonds bouleversements qui, s'ils se déroulent à Paris, n'en influent pas moins

sur le rythme de la vie provinciale.

Et le 18 mars 1848, le citoyen Marion, commissaire de la République française, est introduit à la réunion de la « commission municipale ». Il y lit les arrêtés qu'il vient de prendre et qui nomment Victor Faugier et Brillier, respectivement président et vice-président, à la tête de la municipalité.

Les nouvelles autorités de la ville demanderont dès le 24 octobre au gouvernement d'intervenir pour que l'armée procède à une importante commande de drap de troupe afin de

conjurer le chômage qui paraît imminent.

Le 7 juillet 1852, Victor Faugier se retrouve à la tête de la nouvelle municipalité et le 4 septembre une commission se propose d'examiner l'itinéraire précis du chemin de fer P.L.M. dans la traversée de Vienne.

Les commerçants et les industriels ne restent pas en marge de la vie locale et ils se réunissent pour adresser une pétition au Gouvernement en demandant la création d'une « Chambre de Commerce en remplacement de la Chambre consultative des Arts et Manufactures ».

Mais un incendie ravage l'Hôtel de Ville dont la recons-

truction est entreprise le 8 janvier 1854.

Et le 9 août 1856 l'administration municipale dépose un projet pour la création d'une rue de la route de Beaurepairc à la garc P.L.M.

Enfin, le 28 janvier 1857, le Conseil dispose d'un dossier complet concernant la construction des écuries Saint-Vincent.

La révolution industrielle qui bouleversera nombre d'institutions ne sera pas étrangère au mandat de Victor Faugier puisque le 18 septembre 1858, l'administration municipale est en mesure d'annoncer au Conseil *l'installation du télégraphe*.

Les grands travaux ne sont pas absents pour autant des réalisations municipales et le Conseil se trouve saisi le 4 mai 1859 d'un projet pour la construction d'une digue, du Champ de Mars à la rue des Lanciers.

Nos autorités manifestent un intérêt croissant pour les richesses archéologiques locales. Le 9 décembre en effet, l'administration et le Conscil se proposent de dégager et de mettre en valeur cette Pyramide qui, après avoir longtemps alimenté la légende de Ponce Pilate, constituera bientôt un des symboles de l'identité viennoise.

Ce monument suscitera encore l'attention et la bienveillance de Faugier qui convient, en accord avec son Conscil lors de la délibération du 22 mai 1863, de l'ouverture d'un boulevard de

la Pyramide au Rhône.

Le paysage du Viennois sera également modifié par une décision du 10 juillet 1863 qui prévoit la construction d'un pont sur la Suze.

Mais Vienne compte également d'autres centres d'intérêt comme la vie culturelle. Ce qui amène l'administration à projeter la construction d'un nouveau théâtre.

Dans le même temps les professions se regroupent et on envisage le 12 janvier 1866 la création d'une Chambre syndicale d'Entrepreneurs.

La population de Vienne va croissante, témoignant de la rapidité du développement de notre cité. Un nouveau recensement dénombre en effet 24807 habitants au milieu de cette année 1866.

L'œuvre de Riondet

Le temps est cependant venu pour Vienne de se donner un nouveau maire et Joliot succède à Victor Faugier le 16 mars 1867. Ce premier magistrat est assisté de Riondet, premier adjoint et de Pierre Thomas, deuxième adjoint.

Cette combinaison ne tiendra que deux ans puisque c'est Riondet aîné qui assume à partir du 3 septembre 1869 les plus hautes responsabilités de la ville, qui scront ensuite dévolues à

Bouvagnet le 14 mars 1870.

Le nouveau maître de l'Hôtel de Ville n'aura que le temps d'envisager la reconstruction du pont de Gère avant que l'histoire

nationale ne vienne reprendre la une de l'actualité.

Une semaine après la proclamation de la République, le 11 septembre donc, un Comité exécutif succède aux structures précédemment établics. Le président de ce Comité n'est autre que Bouvagnet, l'ancien maire, qui assure la continuité du pouvoir local. Il est soutenu par trois vice-présidents, à savoir, dans l'ordre de leur prérogative Eugène Riondet, Marc-Maurice Dumas et Faure, et Edouard Girerd, assumant ce qu'il est convenu d'appeler le secrétariat.

Dès leur entrée en fonction, les nouveaux rouages administratifs s'occupent d'organiser « la Garde nationale sédentaire »

dirigée par Charlin, Gachet et Morel.

Il apparaît pourtant nécessaire de refondre le Comité exécutif après un petit mois d'exercice. C'est ainsi que le 10 novembre, Brillier se retrouve président et Eugène Riondet, premier vice-président. Enfin quatre jours plus tard, Brillier est nommé président de l'Administration « faisant fonction de maire ».

Mais après la chute de la Commune, Bouvagnet remplit à nouveau les fonctions de premier magistrat à partir du 9 mars 1871. Il ne les exercera que quelques mois puisque c'est Eugène

Riondet qui lui succède, le 21 décembre, secondé par Dumas et Girerd.

Une certaine stabilité s'installe au sein de l'institution municipale viennoise et le 22 janvier 1872 l'administration donne lecture au Conseil d'une dépêche portant approbation de l'autorité supérieure d'une demande faite pour laïciser les écoles de filles des quartiers de Saint-André-le-Haut, Pont-Evêque et Saint-Georges, « devenues vacantes par suite de décès ».

La courbe démographique marque un temps d'arrêt en enregistrant une légère diminution de la population. Un recensement dont les résultats sont communiqués à la Municipalité à la fin du mois de janvier, indique 24 431 âmes sur la commune, soit 400 de moins qu'en 1866. Vienne commencerait-elle à régresser?



Eugène Riondet, maire en 1846, en 1869, et 1871-1878 (Cl. Musée de Vienne)

Toujours au cours de l'année 1872, le ministre de la Guerre demande à l'administration municipale, par l'intermédiaire du Sous-Préfet, « de faire les sacrifices nécessaires pour la création d'une école d'artillerie ».

Diverses décisions d'une importance relative viennent marquer le début de cette nouvelle décennie. On enregistre pourtant un projet en date du 10 février 1875 « pour la création d'une grande place publique, des places Pichat et Saint-Ferréol ».

Si le Conseil envisage le 22 février l'élargissement de la rue Vimaine, c'est le 16 avril que cette instance suprême de la ville projette la construction des nouvelles casernes de cavalerie.

Les différents chroniqueurs ne seront pas sans souligner l'effort de nos administrateurs « pour la continuation des travaux d'utilité et d'embellissement » selon une « nouvelle orientation administrative dictée par les principes de liberté ».

Les grands travaux d'urbanisme se poursuivent et à l'ouverture d'un chemin de grande circulation entre Vienne et Chasse succède le 17 novembre 1876 un projet d'un même ordre concernant la liaison Vienne-La Côte-Saint-André.

Vienne reprend son évolution démographique et en cette fin d'année 1876, un nouveau recensement porte à 26 502 le nombre des Viennois.

Enfin un des derniers projets de la Municipalité conduite par Riondet sera la création d'un asile pour vieillards à Estressin.

De la Halle au Musée

Car le 4 janvier 1878 c'est Girerd qui change de charge en devenant le premier magistrat de la ville. Il ne bénéficiera de cette promotion que quelques semaines puisque c'est Ronjat qui lui succède, Girerd reprenant ses fonctions d'adjoint.

La nouvelle administration prend une décision importante pour le profil du devenir viennois en projetant le 8 mai 1878 de transformer la Halle pour y installer le musée et la bibliothèque. Le marché sera alors repoussé sur la place qui consacrera désormais son principal bâtiment à la promotion de la culture.

Et trois mois plus tard très exactement, le 8 août donc, la nouvelle municipalité se propose de transformer le Champ de Mars en Jardin public.

Il va sans dire que ces deux décisions marqueront profondément le visage d'une ville qui conserve, un siècle plus tard, les mêmes traits principaux.

Le 9 février 1880, Girerd reprend la direction de l'Hôtel de Ville. Un an plus tard, le 26 février 1881, confiance lui est faite pour poursuivre sa gestion en compagnie de Dumas et Bouvier-Latour.

La nouvelle municipalité interdit les processions sur tout le territoire de la commune de Vienne et fait procéder à un recensement qui confirme l'importance de la ville en évaluant à 26 060 le nombre des Viennois.

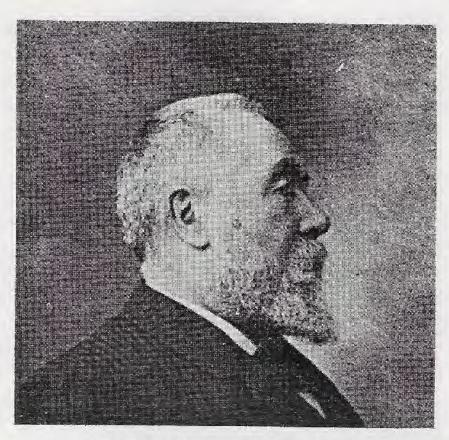
C'est la construction d'un bas port le long du quai du Rhône qui est envisagée au printemps 1882 en même temps que l'on décide d'ouvrir une ruc de la place Saint-Pierre au Rhône. Le fleuve constitue toujours un centre d'intérêts notoire pour les responsables locaux qui y projettent la construction d'un bateau-lavoir le 9 novembre 1883.

Mais c'est une décision originale qui viendra clore les délibérations de cette année 1883 lorsque l'administration demande d'établir un tramway pour la traversée de Vienne.

La population viennoise commence à stagner, voire à régres-

ser puisqu'on l'estime en 1886 à 25 405 habitants.

Et l'ultime problème de cette municipalité sera la présentation d'une pétition demandant le 9 juillet la couverture de la Gère vers le quai Saint-Louis.



Camille Jouffray, maire de 1886 à 1899 (Cl. Musée de Vienne)

Les principaux maires de la IIIe République

Le 26 septembre 1886, une nouvelle municipalité prend corps autour de Camille Jouffray soutenu dans sa tâche par Bouvagnet et Berger.

Quelques-unes des premières propositions du nouvel organe dirigeant viscront à la création d'une nouvelle école, boulevard Michel-Servet et la promotion de *huit foires nouvelles*.

La banque de France envisage quant à elle d'ouvrir une succursale dans notre ville tandis que l'on pense procéder dès le début de l'hiver 1887 à la restauration du Collège qui serait agrandi par de nouvelles constructions, rue Nicolas-Chorier.

Et la veille de Noël, l'administration présente au Conseil municipal un projet de réorganisation de l'assistance publique.

L'installation d'un musée et d'une bibliothèque dans le bâtiment de la Halle poursuit son chemin et fait l'objet d'une nouvelle proposition en date du 9 juin 1888.

De grands projets verront le jour en 1889. Nous ne citerons que la création d'une maternité à l'Hospice et l'installation du téléphone qui marqueront un grand pas dans la modernisation de la ville.

Mais les mesures sociales ne sont pas absentes du programme et l'on projette dans le courant de l'hiver 89-90 la création d'un établissement pour les invalides du travail ainsi que l'institution de pensions de retraite.

La population continue de régresser et l'on enregistre 24 983

âmes sur le territoire de la commune au printemps 1891.

Cela n'empêche nullement le mûrissement de nouveaux plans comme l'installation de l'éclairage électrique des particuliers et d'une gare dite de « petite vitesse » à Estressin.

LISTE DES MAIRES DEPUIS LA REVOLUTION (1)

Abel Joseph Pioct (1790) -Revolat (1793) - Boissonnet (1793) - Lefèbre (1793) - Jcan-Baptiste Joseph Abel Boissat (1793) - Thevenin du Lac (1793) - Charles Guilliermin (1795) - Louis Joseph Teste du Bailler (1797) - Teste Le Beau (1798) - Charles Guilliermin (1800) - Gelas (1815) - Riondet (1815) - Paul Teyssière de Miremont (1816) - Gerin (1830) - Couturier (1831) - Maurice Lambert (1832) - Louis Philibert Tremeau (1832) - Thomas Mermet (1838) - Louis Philibert Tremeau (1839) - Perouse (1841) - Villars (1841) - Auguste Donna (1841) - Eugène Riondet (1846) - Laurent Chaumartin (1846) - Victor Faugier (1848) - Joliot (1867) - Eugène Riondet (1869) - François Bouvagnet (1870) - Marc Antoine Brillier (1870) - François Bouvagnet (1871) - Eugène Riondet (1871) - Edouard Girerd (1878) - Jules Ronjat (1878) - Edouard Girerd (1880) - Camille Jouffray (1886) - Adolphe Barnier (1899) - Francis Bresse (1902) - Joseph Brenier (1906) - Jules Pajot (1919) - René Datry (1925) - Lucien Hussel (1931) - Joseph Jallès (1940) - Pierre Matteï (1943) - Lucien Hussel (1944) - D' Maurice Chapuis (1959-1971) - Louis Mermaz (1971).

⁽¹⁾ Liste établic par Charles Jaillet, dans l'article « La Municipalité de Vienne à travers les siècles » publié dans Vienne en France - Vienne d'hier et d'aujourd'hui, œuvre collective, 1947.

BECHES ET PLATES A VIENNE

La bêche

La bêche (1) est le nom vulgaire d'un long bateau-piscine dont la coque aux flancs ajourés, était munie d'un fond en planches jointives. Le fond était incliné de façon à laisser environ 3 mètres de hauteur d'eau à l'amont et 80 centimètres à l'aval. Il permettait donc de plonger aux 3 mètres et le courant du fleuve ramenait les apprentis nageurs du côté où l'on pouvait facilement reprendre pied.

Les parties non immergées portaient des galeries couvertes

sur tout le pourtour du bateau.

A bord, le maître, c'était le « père Vantaillat » qui était là pour enseigner aux enfants et adolescents, l'art et la manière de nager. Ce bateau était assez fréquenté, car, à l'époque, rien d'autre n'existait, pas de piscine moderne et parfaitement aménagée, comme aujourd'hui; et les eaux du Rhône n'étaient pas encore polluées!

De la passerelle suspendue, les curicux pouvaient suivre les évolutions dans « la bêche », qui se trouvait un peu en amont.

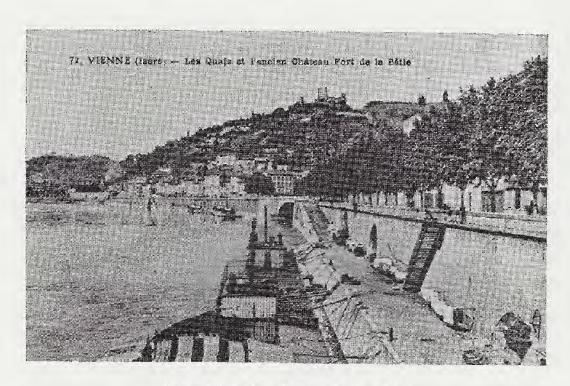
Une forte crue du Rhône, en 1932, a rompu les amarres et emporté ce bateau qui s'est échoué brisé contre l'ancien port de Vienne où il y avait des docks, avant l'autoroute.

Les plates

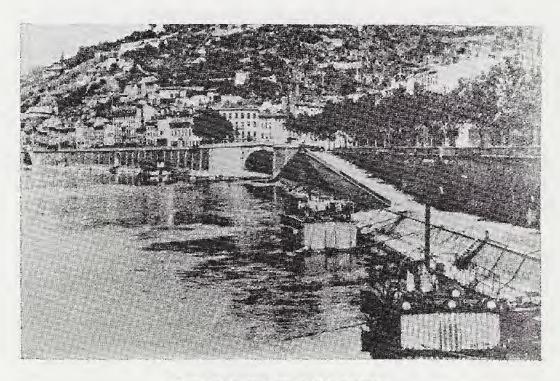
Les « plates », c'est ainsi qu'on appelait à Vienne, des sortes de bateaux-lavoirs dont les côtés : un, face au bas-port du quai, l'autre face au large, étaient garnis de planches lisses, plongeant dans l'eau et sur lesquelles les femmes rinçaient le linge qu'elles avaient préalablement fait bouillir, soit chez elles, soit sur le bateau qui avait une chaudière rudimentaire.

A Vienne, il a existé une demi-douzaine de ces bateaux-lavoirs, qui étaient utilisés surtout par des lavandières professionnelles et quelques ménagères; les autres se résignaient à lessiver leur

⁽¹⁾ Albert Champoor dans son ouvrage sur Louise Labé signale que vers 1526 à Lyon il y avait des barques légères, les bêches « qui tracent leur chemin entre les bateaux-lavoirs, les bateaux-bains, les bateaux-moulins qui encombraient les caux des deux fleuves. Ces bêches étaient conduites par de fortes et belles marinières portant capeline de paille et robe blanche, ayant le verbe haut, truffé d'expressions fleurant bon leur patois... ».



Au premier plan, l'avant de la bêche, au second plan, les plates.



Les quais au temps des plates,

linge chez elles et pour le rincer, utilisaient les rares lavoirs municipaux (1) établis en ville dans les endroits favorables.

Le bruit du fleuve accompagnait les vigoureux coups de « battoir » que ces dames administraient aux pièces de linge afin de faire dégorger le savon.

Les mauvaises langues disaient que les cancans allaient bon

train à bord des « plates » mais... est-ce bien vrai?

Tout cela a disparu, soit par naufrage : ainsi les inondations de l'automne 1935 devaient leur donner un coup fatal : la plus ancienne qui se trouvait en amont du pont de la Demi-Lune coula dans la nuit du dimanche 10 novembre. La plus récemment arrivée ne résista pas non plus et dans la matinée du 15 novembre elle coula à son tour ; soit par incendie, car il avait à bord une chaudière toujours en action pour fournir de l'eau chaude afin de faire bouillir le linge.

Une certaine poésie s'en est allée, avec ces disparitions et bientôt, les rives verdoyantes et si belles, de notre Rhône, ne seront plus que roches et béton. Les oseraies, les vernes, les

peupliers, n'existeront plus et pour longtemps.

Les flots tumultueux du fleuve, assagis, ne seront plus qu'un plan d'eau bien calme, avec, de loin en loin, une usine électrique, un barrage, une écluse; c'est la rançon du progrès et il faut l'accepter!

⁽¹⁾ Il existe encore aujourd'hui un lavoir à l'angle de la ruc Victor-Hugo et de la rue de la Charité. Le lavoir de la montée Timon a disparu en 1979, à son emplacement il y a un transformateur.

DICTONS

(Suite des fascicules 3, nº 74 de 1979 et 1, nº 75 de 1980)

AVRIL

Fleurs d'avril Ne tiennent qu'à un fil.

Pluie d'avril Fumier de brebis.

De tout avril Ne quitte pas un fil.

Quand de tout avril il pleuvrait Et que tout le monde crierait : Tout est noyé, tout est perdu, Encore il n'aurait assez plu.

Avril pluvicux, mais solcilleux Rend le paysan orgueilleux Et l'usurier tout soucieux.

Avril le doux Quand il se fâche, le pire de tous.

On n'est pas sorti de l'hiver Qu'avril ne soit laissé derrière.

Pluie de Pâques Emplit les coffres.

Pâques de longtemps désirées Sont en un jour tôt passées.

Pendant le perfide mois d'avril Ne te découvre pas d'un fil, En mai Otc ce qui te plait. Tonnerre en avril Apprête tes barils.

S'il tonne en avril Vigneron prépare tes barils.

Avril et mai sont la clé de l'année.

Il n'est si gentil mois d'avril Qui n'ait son chapeau de grésil.

Avril pluvieux, mai venteux, Font l'an fécond et gracieux.

Ne regarde l'hiver passé Qu'après la lune d'avril.

Lorsque le pêcher fleurit, Le jour est égal à la nuit.

Le premier avril, il faut Que le pinson boive au buisson.

Pluie de Saint-Georges (1), Sur cent cerises, en reste quatorze.

S'il pleut à la Saint-Philippe (2), Ne faudra ni tonneau, ni pipe.

Ne crois pas de l'hiver avoir atteint [la fin, Que la lune ait accompli son plein.

Recueillis par
Jocelyne Vallin, Raymond Fages,
Pierre Galibert, Henri Thomas.

^{(1) 23} avril. (2) 1^{er} mai.

Disparu du patrimoine viennois

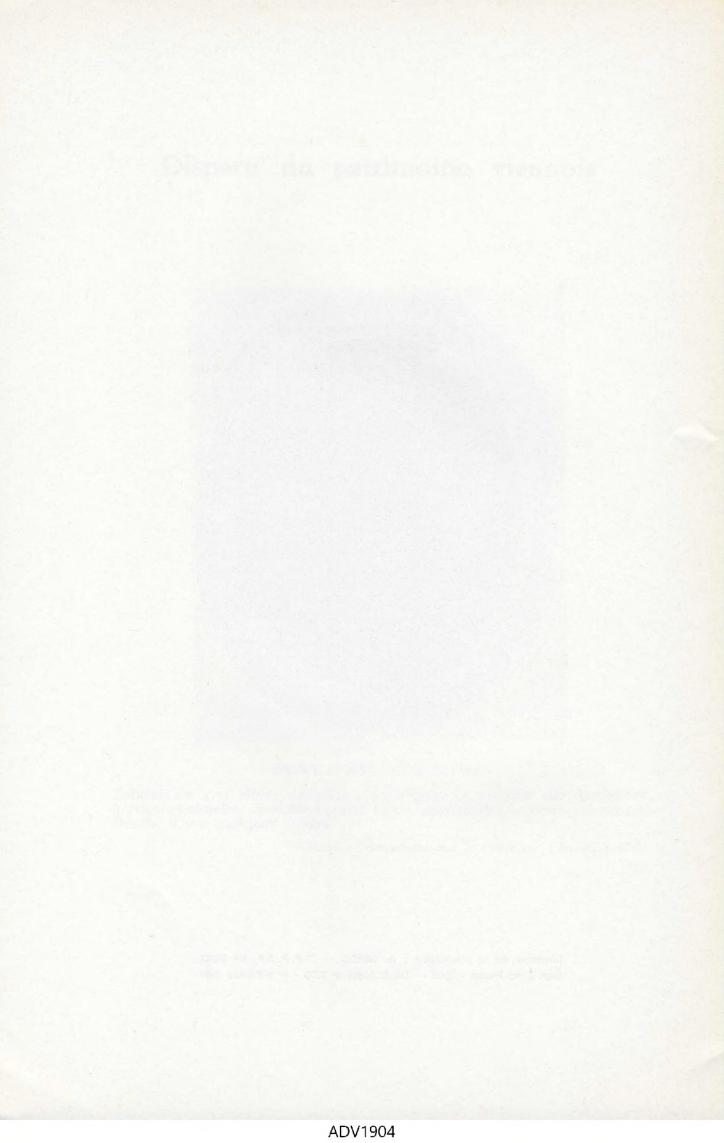


SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Tableau du XVII^e siècle, autrefois dans l'église du couvent des Cordeliers à Sainte-Colombe, devenue ensuite église paroissiale de cette commune. Dérobé il y a quelques années.

Cliché communiqué par le Président Charles Jaillet.

Directeur de la publication : A. HULLO — C, P, P, A,P. № 54282 Imp. Bosc Frères - Lyon — Dépôt légal nº 7370 - 4º trimestre 1981



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES « AMIS DE VIENNE » EN ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MARS 1980

Président d'Honneur (à vie) :

M. Charles JAILLET - Ancien Président

Comité de Patronage :

- M. Gabriel Chapotat Membre du C.N.R.S. Fondateur, Directeur du Centre de Recherches Archéologiques
- M. Roger Lauxerois Conservateur des Musées
- M. Serge Tourrenc Directeur adjoint de la Circonscription Archéologique
- M. André VIGIER Président du Syndicat d'Initiative

BUREAU

Président: M. André Hullo - Professeur au Lycée de Saint-Romain-en-Gal

Vice-Présidents: M. Louis Blanc

M. Jean-François GRENOUILLER

M. François Renaud - Professeur au Lycée de Saint-Romain-en-Gal

M. Marcel Paillaret - Ingénieur - Vienne

Secrétaire Général: M. Louis Blanc - Saint-Romain-en-Gal

Trésorière: Mme Thévenet - Directrice du Syndicat d'Initiative

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Charles Cognat - Industriel - Sainte-Colombe

M. Charles Frecon - Notaire - VIENNE.

M. le Chanoine Joseph Gros - Sainte-Colombe-lès-Vienne.

M. Jean Gueffier - Adjoint au Maire de Vienne.

M. Jean-François Guillet - Licencié ès-Sciences - SAINTB-COLOMBE-LES-VIENNE

Mme Michel Guillot - Saint-Romain-en-Gal

Mme Jean-Claude Hassler - VIENNE

M. Jean Perriolat - Chimiste - VIENNE

Mme Maurice Seguin - VIENNE

M. Sondaz - VIENNE

M. Jean Vaganay - Industriel - VIENNE

Mme Widlocher - VIENNE

Commissaire Adjoint:

M. Michel Tranchand - Cadre Administratif - VIENNE

